

École du Jardin-des-Lacs – Fiche technique chronologique

Date de fondation : 1986

Commission scolaire d'origine : Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS)

Adresse : 1050 rue Alfred-Lessard, Saint-Denis-de-Brompton

Architecte : Tardif, Laberge-Montambault, architectes (fondation, 1983-86) / Jubinville et associés (agrandissement, 2013-14) / Cimaïse architectes (agrandissement, 2022-à venir)

Entrepreneur général : Construction Cloutier & Fils inc. (fondation, 1985-86) / Constructions Gagné & Fils inc. (agrandissement, 2013-14)

Communauté religieuse : s.o.

Autres dénominations pour l'établissement : s.o.



L'école du Jardin-des-Lacs, août 2010. (Photo par Alexis Dubois-Campagna, CSRS)

Historique

Les informations qui suivent résultent d'une sélection des éléments jugés les plus significatifs pour l'histoire de l'établissement

1923-1955 : la première école centrale du village accueille les jeunes

1955-1986 : la deuxième école centrale du village, l'école Notre-Dame-des-Lacs, accueille les jeunes [Voir fiche technique d'école « Notre-Dame-des-Lacs » pour plus de détails sur la période 1923-1986]

6 mai 1980 (CC 80-1606) : le Conseil des commissaires (CC) demande une autorisation au ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) pour construire une nouvelle école à Saint-Denis-de-Brompton; le devis pédagogique comprend 12 classes régulières, 1 classe maternelle, 1 gymnase et des locaux de services¹

26 avril 1983 (CE 83-13575) : le Comité exécutif (CE) retient les services de la firme d'architectes Tardif, Laberge-Montambault pour l'étude, et la réalisation s'il y a lieu, des travaux de construction de l'école de Saint-Denis-de-Brompton²

27 septembre 1983 (CC 83-2393) : suite aux commentaires de l'architecte Jean-Claude Tardif de la firme Tardif, Laberge-Montambault, les commissaires conviennent de favoriser la réalisation du projet de construction d'une nouvelle école et de prévoir le montant de 1 725 000 \$ pour ce projet³

¹ CSCS, *Livre des minutes du CC*, 30 août 1977 au 17 mars 1981, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 189.

² CSCS, *Livre des minutes du CE*, 13 avril 1982 au 20 décembre 1983, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 169.

³ CSCS, *Livre des minutes du CC*, 18 mars 1981 au 20 décembre 1983, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 263-264.

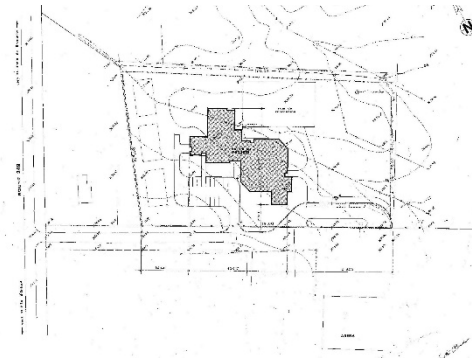
20 décembre 1983 (CC 83-2426) : les commissaires demandent au MEQ d’assumer « la totalité du coût de construction de l’école de Saint-Denis de Brompton »; advenant

un refus, les commissaires s’engagent à fournir un montant maximum de 190 000 \$⁴

22 mai 1984 (CE 84-13968) : le CE accepte un nouveau devis pédagogique pour la future école; 1 local de maternelle, 8 locaux réguliers, 1 local pour l’enfance inadaptée et 1 gymnase simple⁵

11 juin 1985 (CC 85-2834) : les commissaires autorisent l’achat d’un terrain en vue de la construction de la nouvelle école; terrain de 17 093,5 mètres carrés appartenant à M. Honoré Robidoux, « partie du lot original du lot 32 A du Rang IX du Canton de Brompton », acheté pour la somme de 5 000 \$⁶

27 août 1985 (CC 85-2900) : la nouvelle école sera désignée sous le nom d’« École primaire Le Jardin-des-Lacs »⁷



Détail du plan d’implantation de l’école, septembre 1985. (P-046-001-003, FC.18 Plans des établissements de la CSRS)

⁴ CSCS, *Livre des minutes du CC*, 18 mars 1981 au 20 décembre 1983, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 279.

⁵ CSCS, *Livre des minutes du CE*, 17 janvier 1984 au 27 juin 1985, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 51.

⁶ CSCS, *Livre des minutes du CC*, 17 janvier 1984 au 27 juin 1985, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 198.

⁷ CSCS, *Livre des minutes du CC*, 2 juillet 1985 au 25 juin 1986, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 11-12.

12 novembre 1985 (CC 85-2949) : les commissaires autorisent l'exécution des travaux de la nouvelle école au montant de 2 181 900 \$, conditionnellement à une participation financière maximale de la CSCS de 194 450 \$⁸

20 novembre 1985 (CE 85-14504) : le CE accorde le contrat général pour la construction de la nouvelle école à Construction Cloutier & Fils inc., pour la somme de 1 759 900 \$⁹

2 septembre 1986 (pas de résolution) : les commissaires sont invités à l'inauguration de la nouvelle école, qui aura lieu à la mi-octobre 1986¹⁰

24 février 1987 (CE 87-14999) : le CE accepte l'entente avec la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton relative au parc-école et aux activités sportives, culturelles et de plein air¹¹

14 avril 1987 (CE 87-15042) : le CE accepte « la description de la servitude [...] pour la conduite de refoulement » et demande à la Société de la protection du territoire agricole d'autoriser que la servitude soit accordée à la CSCS pour sa propriété de l'école du Jardin-des-Lacs¹²

⁸ CSCS, *Livre des minutes du CC*, 2 juillet 1985 au 25 juin 1986, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 37.

⁹ CSCS, *Livre des minutes du CE*, 9 juillet 1985 au 26 juin 1986, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 68-69.

¹⁰ CSCS, *Livre des minutes du CC*, 19 août 1986 au 30 juin 1987, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 23.

¹¹ CSCS, *Livre des minutes du CE*, 8 juillet 1986 au 30 juin 1987, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 107.

¹² CSCS, *Livre des minutes du CE*, 8 juillet 1986 au 30 juin 1987, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 130.

- 26 juin 1990 (CE 90-16264) :** le CE accepte l'entente avec la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton relative à l'utilisation de locaux, mobilier et équipement de la CSCS [le parc-école notamment]¹³
- 20 juin 2008 (CE 2008-1244) :** le CE nomme un directeur pour les écoles de la Maisonnée et du Jardin-des-Lacs¹⁴
- 9 juin 2009 (CE 2009-1428) :** le CE accepte le protocole d'entente avec la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton relatif aux égouts de l'aréna¹⁵
- 11 novembre 2013 (CE 2013-2156) :** le CE retient les services de la firme d'architectes Jubinville et associés, en vue de l'agrandissement de l'école¹⁶
- 18 mars 2014 (CE 2014-2278) :** le CE accorde le contrat général pour l'agrandissement de l'école à Constructions Gagné & Fils inc., pour la somme de 2 137 960,13 \$¹⁷
- 11 septembre 2018 (CC 2018-2552) :** le CC demande l'autorisation au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2019-2029, pour l'agrandissement de l'école de 6 classes, 2 locaux polyvalents et un gymnase simple¹⁸
- 19 mars 2019 (CC 2019-2605) :** le CC mandate le directeur général adjoint à l'administration afin d'établir une convention avec la municipalité de Saint-Denis-

¹³ CSCS, *Livre des délibérations du CE*, 14 novembre 1989 au 11 décembre 1990, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 134.

¹⁴ CSRS, *Livre des délibérations du CE*, 11 octobre 2005 au 22 septembre 2009, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 226-227.

¹⁵ CSRS, *Livre des délibérations du CE*, 11 octobre 2005 au 22 septembre 2009, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 322-323.

¹⁶ CSRS, *Livre des délibérations du CE*, 10 avril 2012 au 9 décembre 2014, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 129.

¹⁷ CSRS, *Livre des délibérations du CE*, 10 avril 2012 au 9 décembre 2014, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 199-200.

¹⁸ CSRS, *Livre des délibérations du CC*, 21 août 2018 au 21 janvier 2020, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 11-13.

de-Brompton pour l'utilisation de locaux de l'aréna pour les élèves à compter de l'année scolaire 2019-2020¹⁹

29 mars 2022 (DG-R-21-22-0117) : le directeur général (DG) accepte le choix des professionnels pour le projet d'agrandissement de l'école. Architecture : Cimaïse architectes; Civil et structure : Pluritec ltée; Mécanique-électricité : Pluritec ltée²⁰

11 octobre 2022 et 24 janvier 2023 (DG-R-22-23-0164 et DG-R-22-23-0174) : le DG autorise l'achat d'un terrain en vue de l'agrandissement de l'école du Jardin-des-Lacs; lot 4 666 866 du cadastre du Québec appartenant à la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton; terrain d'une superficie de 11 154 m² cédé sans considération monétaire²¹

¹⁹ CSRS, *Livre des délibérations du CC*, 21 août 2018 au 21 janvier 2020, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 62.

²⁰ CSSRS, *Sommaire décisionnel du 29 mars 2022*, Centre administratif du CSSRS, Gestion documentaire.

²¹ CSSRS, *Sommaires décisionnels du 11 octobre 2022 et du 24 janvier 2023*, Centre administratif du CSSRS, Gestion documentaire.